



Avis

Aux Fonctionnaires Enseignants et ATS

Les Fonctionnaires (Enseignants et ATS) non logés sont invités à déposer leurs demandes auprès du bureau du logement, au sous sol de l'auditorium, selon le calendrier ci-après.

Personnels des Facultés	
Horaires : 9h00 à 12h00 / 13h00 – 15h00	
Date	Faculté
Dimanche 16/10/2022	Médecine
Lundi 17/10/2022	Génie de la construction
Mardi 18/10/2022	Lettres et langues
Mercredi 19/10/2022	Sciences humaines et sociales
Jeudi 20/10/2022	Sciences économiques
Dimanche 23/10/2022	Sciences
Lundi 24/10/2022	Droit et sciences politiques
Mardi 25/10/2022	Génie électrique et informatique
Mercredi 26/10/2022	Sciences biologiques et sciences agronomiques
Personnels des services centraux (Rectorat)	
Lieu	Date / Horaire
Bureau du logement (6 ^{ème} étage)	- Le 30/10/2022 et le 31/10/2022 - 9h00 – 14h00

Le dossier à fournir

- 1- Demande de logement adressée à monsieur le Recteur, portant le numéro de téléphone et l'Email.
- 2- Une photo d'identité.
- 3- Copie de la pièce d'identité.
- 4- Acte de naissance.
- 5- Fiche familiale (mariés) / Fiche individuelle (Célibataires) ou Certificat de vie.
- 6- Fiche de résidence.
- 7- Attestation de fonction.
- 8- Décision de nomination.
- 9- Fiche de renseignements (ci-jointe), à compléter et à légaliser.

Le dossier du conjoint

- 1- Copie de la pièce d'identité.
- 2- Acte de naissance.
- 3- Attestation de fonction pour les couples exerçant à l'UMMTO.

NB

- **Le présent affichage ne concerne que le personnel non logé.**
- **Tout dossier incomplet ne sera pas pris en considération.**
- **Aucun dossier ne sera réceptionné en dehors du calendrier affiché, (Lieu et Horaire).**
- **Les critères de classement seront affichés une fois finalisés.**

